

Liste des Pièces Justificatives (PJ) demandées sur Safran pour le dispositif 73.04.01

Rappel : Cette liste n'est qu'indicative et a pour but d'aider le porteur de projet à préparer son dépôt sur Safran. Il est possible que certaines pièces ou formats acceptés soient différents en fonction du dispositif ou de la PJ demandée.

Les formats de PJ acceptés sur Safran sont les suivants :

- PDF (.pdf)
- Word (.doc, .docx)
- Excel (.xls, .xlsx)
- Format Image (.jpeg, .jpg, .gif, .png)
- Libre Office - Libre Office calc (.ods, .odt)

Attention : Pour des mesures de sécurité, les formats compressés (.zip, .7z, etc) ne sont pas acceptés.

Il est possible de déposer plusieurs documents pour une pièce justificative demandée sur Safran. Il n'y a pas de limite pour le nombre maximum. Pour chaque document la taille maximum autorisée est de 100 Mo.

Précision : Il est possible qu'une PJ soit obligatoire mais ne soit demandée que dans certains cas. Si vous n'êtes pas concernés cette PJ ne s'affichera pas sur Safran et vous ne serez pas obligés de la renseigner.

Liste des PJ demandé pour le dispositif 73.04.01			
Libellé de la pièce justificative	Précisions	PJ demandée si :	PJ obligatoire ou non
Feuille de synthèse des dépenses complétée	Il est possible de récupérer la feuille de synthèse des dépenses sur le site de la DAAF au lien suivant : https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/73-04-01-preservation-et-restauration-du-patrimoine-naturel-et-forestier-a742.html	Toujours demandée	Obligatoire
Situation au répertoire SIRENE	Vous pouvez récupérer votre avis SIRENE sur le Site de l'INSEE : https://avis-situation-sirene.insee.fr/	Toujours demandée	Obligatoire
Dernier avis d'imposition et/ou bilan comptable	Ce document peut être récupéré sur le site des impôts à ce lien .	Toujours demandée	Obligatoire
Mandat, pouvoir ou délégation	Merci de transmettre sur SAFRAN les délégations de signature. En cas de dépôt délégué, un mandat vous sera demandé.	Si le porteur sélectionne les familles de tiers "Personne morale de droit public" et "Autre personne morale de droit privé, hors association" et "Association"	Obligatoire

Document attestant la maîtrise foncière du site dédié à l'activité	Les documents demandé peuvent être des baux, titres de propriétés, ... (liste non exhaustive)	Toujours demandée	Obligatoire
Autorisations administratives relatives à l'activité	-	Toujours demandée	Obligatoire
Autorisations administratives transversales afférentes au projet (permis de construire, autorisation de prélèvement de l'eau, ICPE, etc.)	-	Toujours demandée	Obligatoire
Formulaire de respect de la commande publique complété et signé	-	Pour les projets concernés par la commande publique	Obligatoire
K-bis	Plus d'information pour le K-bis : https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F21000	-	Non-obligatoire
Exemplaire des statuts à jour	.	Si le porteur sélectionne la famille de tiers "Association" et "hors association"	Obligatoire
Attestation de régularité fiscale et sociale	-	Toujours demandée	Obligatoire
Attestation sur l'honneur de non utilisation de la défiscalisation dans les dépenses présentées sur le projet	-	Pour les projets non-concernés par la défiscalisation	Obligatoire
Contrat du crédit-bail	-	Pour les projets concernés par le crédit-bail	Obligatoire
Convention de financement établie ou en projet	-	En cas d'intervention d'un financeur dissocié	Obligatoire
Convention de financement établie ou en projet avec les financeurs ponctuels	-	En cas d'intervention d'un financeur ponctuel	Obligatoire
Dossier technique de présentation du contexte et de l'intérêt des opérations envisagées	<p>Le descriptif technique du projet doit obligatoirement mentionner les informations concernant les conditionnalités suivantes (cahier des charges de la FI 73.04.01) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relatives aux seuils de surface (cartographie détaillée) - Relatives aux essences - Relatives aux densités - Relatives à la préservation des écosystèmes 	Toujours demandée	Obligatoire

Document de gestion durable	Ce document doit être conforme aux articles L.121-6, L.124-1 à L.124-3 du code forestier.	Pour les projets portant sur les biens forestiers ou agroforestier au sens du code forestier (articles L.175-2, L.175-3 et D.175-1)	Obligatoire
Diagnostic qualifiant l'état des peuplements en place validé par la DAAF	Ce document doit être conforme aux articles L.121-6, Ce document devra préalablement validé par la DAAF.	Pour les projets de boisement (création de surfaces boisées) et de reboisement (restauration de surfaces boisées) sur des surfaces non visées par le code forestier.	Obligatoire
Pièces liées aux dépenses sur Frais de salaires	Vous trouverez les explications des documents demandés pour justifier les bulletins de salaire sur la notice présente sur le site de la DAAF de Mayotte au lien suivant : https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/guide-du-beneficiaire-et-notice-transversale-a618.html	Pour les dossiers portant sur les opérations du Type III	Obligatoire
Pièces liées aux dépenses sur devis	Vous trouverez les explications des documents demandés pour les dépenses sur Devis sur la notice présente sur le site de la DAAF de Mayotte au lien suivant : https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/guide-du-beneficiaire-et-notice-transversale-a618.html	Pour les dossiers portant sur les opérations du Type III	Obligatoire
Accusé de réception d'une pré-demande d'aide	-	Si vous avez déposé un dossier de pré-demande	Obligatoire
Pièces complémentaires	Vous pouvez ajouter ici toutes les pièces que vous estimez nécessaire à votre dépôt de subvention.	Toujours demandée	Non Obligatoire